



Communiqué de Presse

Dépistage du cancer colorectal : Le lancement des commandes en ligne de kits devrait favoriser la participation en Auvergne-Rhône-Alpes

Saint-Etienne, le 28 février 2022 - Malgré les moyens efficaces dont nous disposons pour réduire son impact, le cancer colorectal reste le deuxième cancer le plus meurtrier en France. Avec un taux de 37% sur 2020-2021, la participation au programme de dépistage est en augmentation dans notre région. Elle reste toutefois insuffisante. En mettant à leur disposition un moyen complémentaire pour obtenir le kit, nous espérons faciliter l'accès de plus de personnes concernées par ce programme.

Le cancer colorectal touche les hommes comme les femmes, le plus souvent après 50 ans. 43 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, et 17 000 décès sont enregistrés. Or, lorsqu'il est détecté tôt, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

Un test facile et rapide, à réaliser chez soi

Le dépistage du cancer colorectal repose sur un test immunologique qui décèle la présence de sang dans les selles. En effet, ce cancer se développe en général à partir de polypes sur la paroi du colon et du rectum. Or, certains polypes ou cancers provoquent des saignements souvent minimes, difficiles à détecter à l'œil nu. Si le résultat du test est positif (environ 4% des cas), une coloscopie est nécessaire pour rechercher l'origine du saignement.

« Le dépistage sert à découvrir des polypes qu'on pourra retirer avant qu'ils n'évoluent en cancer », explique Dr Catherine Exbrayat, Médecin référent régional pour le dépistage des cancers colorectaux. « On peut aussi diagnostiquer des cancers à un stade débutant, pour lesquels on peut faire un traitement qui sera plus simple et plus efficace. »

Dans la région, c'est le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Auvergne-Rhône-Alpes (CRCDC AuRA) qui coordonne le programme de dépistage. En l'absence de symptômes et de facteurs de risque, il invite tous les 2 ans les hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans à réaliser un test. Le prélèvement, à faire chez soi, est simple, rapide, indolore et « propre ». Il suffit ensuite de l'envoyer pour analyse dans l'enveloppe fournie. Le test est pris en charge à 100 % par l'assurance maladie, sans avance de frais.

Jusqu'à présent, le kit de dépistage était remis par un médecin lors d'une consultation. Prochainement, les personnes qui recevront le courrier d'invitation au dépistage auront également la possibilité de se rendre sur le site monkit.depistage-colorectal.fr pour le commander à partir de leur numéro d'invitation, après avoir rempli un questionnaire pour vérifier qu'elles sont bien concernées. Le kit sera envoyé directement à leur domicile sous une quinzaine de jours. Les coordonnées du médecin traitant seront à indiquer sur le document à renvoyer avec le prélèvement, afin qu'il puisse recevoir les résultats.

Mars Bleu : une forte mobilisation en Auvergne-Rhône-Alpes

La hausse de la participation au dépistage dans notre région malgré la crise sanitaire est encourageante. « Nous avons souligné l'importance de continuer à se faire dépister, et notre message semble avoir été entendu », indique Dr Patricia Soler-Michel, Directrice médicale du CRCDC AuRA. « La crise sanitaire a sans doute apporté un éclairage nouveau à l'importance de prendre soin de soi. »

Cependant, la participation n'atteint pas encore l'objectif minimal de 45% de la population recommandé par la Commission européenne.

Les équipes du CRCDC AuRA seront donc particulièrement mobilisées pendant tout le mois de mars, dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer colorectal. De nombreux rendez-vous sont proposés à travers toute la région par le CRCDC et ses partenaires pour mieux faire connaître et expliquer ce dépistage. N'hésitez pas à vous y rendre pour poser toutes vos questions !

Vous pouvez accéder à la liste des actions, qui sera régulièrement actualisée, en flashant ce QR code



ou sur <https://www.depistagecanceraura.fr/mars-bleu/>

Retrouvez plus d'info sur le dépistage du cancer colorectal et des témoignages en vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=01PDPGgBYyA&t=6s>

A propos du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Auvergne-Rhône-Alpes

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Auvergne-Rhône-Alpes (CRCDC AuRA) est une association loi 1901 missionnée par le ministère de la Santé pour mettre en œuvre les programmes de dépistage des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus dans 13 départements (Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Haute-Loire, Haute-Savoie, Isère, Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône & Métropole de Lyon, Savoie), via 10 sites territoriaux. Il œuvre en parallèle à la sensibilisation de la population cible et des professionnels de santé, à l'harmonisation des pratiques sur tous les territoires et à la réduction des inégalités d'accès aux examens. Le CRCDC AuRA est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Assurance Maladie, les Départements du Rhône et de Haute-Savoie et la Métropole de Lyon.

Contact presse : Joëlle Parry – 06 87 59 22 29 – joelleparry@outlook.fr